



HENRI BOISSELIER



393

Campagne contre l'Allemagne du 7 janvier 1916 au 25 mars 1919.

Henri Pierre Jean BOISSELIER, né le 31 juillet 1897, à la Boissière de Montaigu, cultivateur, fils d'Auguste Pierre BOISSELIER, 39 ans, cultivateur au Pont Leger de la Boissière de Montaigu, et de Marie Augustine Philomène PIVETEAU, 39 ans, son épouse, cultivatrice.

Marié à la Boissière de Montaigu le 13 juin 1921 à Joséphine Marie Jeanne LIMOUZIN.

Henri a les cheveux châtain, les yeux jaunes, le front moyen, le nez rectiligne, le visage large, il mesure 1,65 mètre.

Décédé à la Boissière de Montaigu le 30 mai 1977.

Inscrit sous le N° 21 de la liste cantonale de Montaigu.

Incorporé au 2^{ème} Régiment d'Infanterie Coloniale à compter du 7 janvier 1916, arrivé au corps le dit jour et immatriculé sous le N° 13960, soldat de 2^{ème} classe.

Passé au 42^{ème} Régiment d'Infanterie Coloniale le 8 novembre 1916, arrivé au corps le dit jour et immatriculé sous le N° 13960, soldat de 2^{ème} classe.

Passé le 14 novembre 1916 au 1^{er} Régiment d'Infanterie Coloniale, arrivé au corps le dit jour et immatriculé sous le N°13960, soldat de 2^{ème} classe.

Passé dans la réserve de l'armée active le 10 avril 1918.

Blessé le 7 mai 1917 (région de Craonne), par éclat d'obus dans le dos.

Evacué blessé du 7 mai 1917 au 3 octobre 1917.

Classé service auxiliaire inapte définitif aux armées par la commission de réforme de Cherbourg du 9 octobre 1917 pour : déformation, abaissement de l'épaule gauche, suite de fracture de la clavicule par éclat d'obus.

Passé dans la réserve de l'armée active le 7 janvier 1919.

Maintenu sous les drapeaux en vertu du décret de mobilisation générale du 1^{er} août 1918.

Passé le 19 octobre 1917 au 21^{ème} Régiment d'Infanterie.

Caporal le 12 juin 1918, Sergent le 18 janvier 1919.

Mis en congé de démobilisation illimité le 25 mars 1919.

Certificat de bonne conduite accordé.

Se retire à La Boissière de Montaigu.

Libéré de toutes obligations militaires le 26 juin 1939, article 58 de la loi du 31 mars 1928, étant père de 8 enfants vivants.

Citation à l'ordre du Régiment N° 108 du 26 mai 1917 « Très bon soldat, s'est brillamment porté à l'assaut des positions ennemies pendant l'attaque du 6 mai 1917. A été blessé au cours des opérations ».

Décoré de la Croix de Guerre avec étoile de bronze.

